Catégorie

A



Concours de colonel de sapeurs-pompiers professionnels

SESSION 2026

BILAN DU CONCOURS INTERNE DE COLONEL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SESSION 2026

SOMMAIRE

BILAN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES 2

I. COMPOSITION DU JURY 3

II. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES 4

III. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY 5

IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES 6

V. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES 9

VI. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES 10

DONNEES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AU CONCOURS INTERNE 11

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRE D'ECRITS 11

III. PROFIL DES CANDIDATS 12

IV. NOTES AUX EPREUVES 17

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours interne de colonel de sapeurs-pompiers professionnels, session 2026, a été ouvert par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 30 septembre 2025.

Le nombre de postes ouverts était de 15.

La période d'inscription était fixée du lundi 17 novembre au vendredi 12 décembre 2025.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les 24, 25 et 26 mars 2026, dans les centres d'écrits de Paris et de Fort-de-France.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 5 mai 2026.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris les 15, 16, 17 et 18 juin 2026.

La réunion d'admission s'est tenue le 18 juin 2026.

I. COMPOSITION DU JURY

Présidente	**Claire GINGREAU** Présidente du conseil d'administration SDIS des Deux-Sèvres (79) Conseillère départementale Département des Deux-Sèvres (79)
Suppléant	**Jean-Sébastien LAMONTAGNE** Vice-président du conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation Ministère de l'intérieur - CSATE (75)
Collège des élus	**Monsieur Patrice BEUNARD** Maire-adjoint délégué aux finances, au commerce et aux relations intercommunales Ville d'Arcachon (33)
	Madame Fanny FESNOUX Conseillère municipale Ville de Roanne (42)
	Claire GINGREAU Présidente du conseil d'administration SDIS des Deux-Sèvres (79) Conseillère départementale Département des Deux-Sèvres (79)
Collège des personnalités qualifiées	**Noor-Yasmin DJATAOU** Inspectrice générale des affaires sociales Ministère de la Santé
	Jean-Sébastien LAMONTAGNE Vice-président du conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation Ministère de l'intérieur - CSATE (75)
	Jean-Luc TARREGA Conseiller pour l'administration territoriale Cabinet de la direction générale de la gendarmerie nationale (92)
Collège des fonctionnaires territoriaux	**Patrice ALLAIS** Administrateur territorial Directeur général adjoint pôle solidarité citoyenneté culture Ville de Rennes - Rennes Métropole (35)
	Stéphane GOUEZEC Colonel hors classe Directeur du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours SDMIS du Rhône (69)
	Eric MEUNIER Contrôleur général Directeur du service départemental d'incendie et de secours SDIS de la Loire (42)

II. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

FINANCES PUBLIQUES	**Monsieur Thomas COLLIN** Administrateur hors-classe territorial Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature (75)
	Madame Laure GERARD Magistrate financière Chambre régionale des comptes Pays de la Loire (44)
DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES	**Monsieur Fabrice GENDRE** Administrateur hors-classe territorial Ville de Colombes (92)
	Monsieur Alain LE BRIS Administrateur territorial Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie (34)
ANGLAIS	**Madame Brigitte BARRY** Maitresse de conférences de classe normale en langue anglaise Université Paris Ouest - Nanterre la Défense (92)
	Madame Cécile BIRKS Maitresse de conférences en langue anglaise Université Paris Ouest - Nanterre la Défense (92)

III. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY

Ce rapport est rédigé à partir des retours de l'ensemble des membres du jury. Je remercie chaleureusement chacun d'entre eux pour leur contribution. Il est volontairement orienté pour servir aux futurs candidats afin que ces derniers puissent appréhender les attendus des membres du jury.

Les membres du jury adoptent une posture de bienveillance à l'endroit des candidats mais agissent aussi en responsabilité vis-à-vis des enjeux liés aux fonctions que les lauréats auront à assumer.

Aussi, les oraux conduits par le jury en 2026 font apparaître des fragilités récurrentes dans la capacité des candidats à se projeter dans les emplois supérieurs de direction.

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que devenir colonel de sapeur-pompier ne consiste pas iniquement à maîtriser les enjeux opérationnels ou à avoir exercé des responsabilités importantes dans son parcours professionnel. Le jury attend des candidats qu'ils marquent une rupture avec la posture d'exécutant ou d'expert technique. Il attend de vous la posture d'un dirigeant capable d'incarner une fonction de direction dans un environnement institutionnel exigeant et en constante évolution.

Pour cela, voici quelques conseils. Concernant vos présentations, le jury ne recherche pas une présentation parfaite, construite autour d'expressions convenues ou de mots-valises. Il ne suffit pas de sortir des mots-clés managériaux pour que le jury soit convaincu de vos capacités. Il veut rencontrer une personnalité, comprendre un parcours et apprécier une capacité de réflexion personnelle. Ne relatez pas simplement vos expériences professionnelles, mettez en évidence les enseignements tirés et les compétences développées (dans la description d'une expérience marquante dans votre dossier et lors de l'oral).

Changez de dimension : être colonel, c'est passer d'une logique de conduite opérationnelle à une logique de direction générale, intégrant les ressources humaines, les finances, la stratégie, les relations institutionnelles et la transformation des organisations. Le jury a relevé des lacunes parfois importantes sur les questions budgétaires et financières, y compris sur des mécanismes fondamentaux. Cette dimension ne peut pas être considérée comme secondaire pour un futur directeur de SDIS. L'adaptation au changement climatique et la transition écologique constituent également des enjeux majeurs pour les SDIS. Il est attendu d'un futur directeur qu'il soit capable d'en mesurer les conséquences concrètes pour le SDIS et d'envisager les adaptations nécessaires au-delà de la seule activité opérationnelle. En résumé, montrez au jury que vous appréhendez les enjeux sociétaux et sociaux auxquels les SDIS sont confrontés.

Savoir raisonner plutôt que réciter. Les mises en situation sont particulièrement révélatrices. Le jury attend des candidats un positionnement, un raisonnement, une proposition de réponse tout en identifiant les limites, les arbitrages nécessaires… et non des réponses toutes faites qui ont été mémorisées.

Devenir colonel de sapeur-pompier est une étape importante dans une carrière professionnelle. Derrière ce grade, il y a des fonctions exigeantes. En visant l'obtention de ce concours, vous ambitionnez de passer de cadre de sapeur-pompier à dirigeant. Lors de l'entretien oral, le jury cherche à évaluer vos capacités à franchir cette marche. L'entretien est court, aussi, soyez sincère, précis. Montrez que vous savez prendre du recul, faites ressortir votre personnalité, vos expériences réellement structurantes et vos capacités à apprendre de celles-ci et enfin démontrez que vous pouvez penser et agir en directeur et plus simplement en tant qu'expert d'un domaine d'activité ou en cadre opérationnel expérimenté.

Je souhaite vivement que ces quelques conseils soient bénéfiques aux futurs candidats.

Claire GINGREAU

IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

❖ COMPOSITION SUR UNE QUESTION DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE

« Doit-on tout attendre du service public ? »

C'était un sujet intéressant, difficile et vaste. Il aurait pu être plus précis pour guider davantage les candidats mais il se prêtait également à une prise de position marquée.

Les copies étaient globalement bien structurées et relativement homogènes. Il n'y a pas eu de hors sujet manifeste mais des approches souvent partielles. De nombreux candidats étaient trop descriptifs sans rentrer dans un processus d'analyse poussé. Pour autant la majorité des candidats a démontré un niveau correct de connaissances sur le sujet. « L'empreinte » de la formation s'est ressentie, il y avait de nombreuses références identiques dans les copies. Quelques copies inachevées peuvent interroger sur la gestion du temps des candidats.

Les correcteurs conseillent aux candidats d'aller au-delà des connaissances et des faits, d'avoir une analyse et une interprétation personnelle et de travailler davantage la structuration des devoirs et la méthodologie de la rédaction pour un meilleur rendu. Certains raisonnements pourtant pertinents sur le fond étaient parfois difficiles à suivre. Enfin, il est conseillé aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe et à la syntaxe.

❖ VALORISATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

« Capacité de résilience de notre modèle de sécurité civile face aux nouveaux enjeux »

Près d'un tiers des copies étaient d'un niveau rédactionnel insuffisant. Sur certaines copies, la partie relative aux propositions était trop légère dans le développement de l'opérationnalité de chaque proposition. Les copies semblaient formatées par la préparation réalisée.

Il est conseillé aux candidats de s'entrainer à la gestion du temps car certaines copies sont restées inachevées. Les candidats doivent veiller à développer l'opérationnalité des propositions. Enfin, les correcteurs conseillent aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe et à la syntaxe.

❖ NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN DROIT PUBLIC

« La réforme du régime de responsabilité financière des gestionnaires publics »

Il s'agit d'un sujet d'actualité qui, sans être spécifique aux services d'incendie et de secours, correspond à une nouveauté juridique applicable à ces établissements publics. Ce sujet se prêtait difficilement à une problématisation, ce qui n'est cependant pas un obstacle s'agissant d'une note administrative plutôt qu'une composition académique.

Globalement, les copies étaient de bon niveau. Elles disposaient toutes d'une structure conforme à ce qui est attendu d'une note de synthèse : une introduction, l'annonce d'un plan et une construction en deux parties et deux sous-parties. L'orthographe était souvent correcte, ce qui constitue un préalable indispensable à ce niveau de responsabilités. Cependant, les qualités rédactionnelles étaient inhomogènes entre les copies, certains candidats laissant apparaitre des lacunes en matière d'expression écrite. Si peu de copies ont semblé être rédigées par un juriste, les candidats ont maitrisé l'exercice de droit public.

Les correcteurs conseillent aux futurs candidats de renforcer leurs connaissances juridiques, notamment avec la lecture d'un manuel de droit administratif général et de la presse spécialisée (AJDA par exemple). Quelques principes d'exploitation d'une jurisprudence administrative constitueraient également un atout dans ce type d'épreuve, sans qu'il soit attendu un commentaire d'arrêt. Les candidats ne doivent pas hésiter à utiliser toutes les données du dossier et à bien maitriser le vocabulaire juridique du dossier. Enfin, il est conseillé aux candidats de perfectionner leur syntaxe ainsi que leurs qualités rédactionnelles, ce qui leur permettrait d'adopter un style administratif conforme à ce qui est attendu par leur environnement institutionnel.

❖ NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN ECONOMIE

« Economie touristique et budget des SDIS »

C'est un sujet qui croise de façon utile les questions économiques et les activités des SDIS. Il est très approprié et d'actualité sur une problématique prégnante et très souvent ignorée ou très rarement exposée.

Les copies étaient correctes avec un niveau moyen. La structure formelle a été respectée. Les candidats ont eu soit une véritable valeur ajoutée en termes de propositions, en montrant une bonne compréhension des mécanismes de ces propositions, soit un manque de recherche à problématiser le sujet, tout en étant trop centré sur la question des finances en générales.

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner régulièrement à l'exercice de la note. Les candidats doivent bien s'imprégner du sujet, cerner les éléments prioritaires à traiter et ne pas hésiter à faire des propositions opérationnelles.

❖ NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN UNION EUROPEENNE

« Définition des objectifs stratégiques »

Le sujet était particulièrement intéressant avec des documents variés et adaptés.

Les copies étaient globalement d'un niveau correct, les candidats démontrant des connaissances. Cependant, comme les années précédentes, tous les candidats gagneraient à s'appuyer davantage sur le dossier. Ils ont semblé ne consacrer que peu de temps à la lecture des documents et n'en ont gardé en général que quelques informations majeures. En outre, la consigne de bâtir une note stratégique a été la plupart du temps un peu oubliée, certaines copies ressemblant davantage à des dissertations. La forme de la copie, sa rédaction et les idées développées devraient se concentrer sur une visée opérationnelle. Ainsi, par exemple, nul besoin de rappeler l'histoire de la construction européenne ou de faire des développements trop théoriques.

Il est conseillé aux candidats de consacrer davantage de temps à la lecture des documents et de s'appuyer davantage sur eux pour l'élaboration de la copie. En outre, bien lire la consigne, savoir quel type de document est demandé, qui on est et à qui on s'adresse. Cela permettra de cadrer la rédaction et d'éviter des digressions ou des hors-sujets. Quand il s'agit d'une note opérationnelle, ne pas oublier de faire des propositions et si possible, éviter le catalogue. Les candidats doivent essayer de les amener de manière cohérente, sous forme de calendrier par exemple, à court/moyen terme ou selon les acteurs… Enfin, ils doivent veiller à la lisibilité et à la propreté de la copie, consacrer un temps à la relecture et écrire Etat avec une majuscule.

❖ NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN QUESTIONS SOCIALES

« Constitution d'une réserve citoyenne intercommunale et enjeux sociaux »

Les copies ont relevé une absence d'appropriation de la spécialité choisie. Peu de candidats ont investi la dimension sociale de l'épreuve. Globalement, les copies étaient structurées mais le contenu apparaissait assez pauvre. Les propositions formulées n'ont pas été insérées dans l'axe de la commande et du sens de l'épreuve.

Les correcteurs conseillent aux candidats de s'emparer du programme avant toute chose et de traiter le sujet en considérant sa spécialité (sociale). Les candidats doivent également développer les sous-parties sans se contenter d'une énumération d'idées vagues non rédigées.

V. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

❖ Epreuve de finances publiques et économie financière

- Les budgets des services départementaux d'incendie et de secours face au changement climatique.
- Le contrôle de gestion est-il suffisamment mis en œuvre dans le secteur public ?
- Le principe d'annualité budgétaire.

❖ Epreuve de droit et gestion des collectivités locales

- Le déploiement de NexSIS 18-112 dans votre SDIS est prévu dans six mois. Plusieurs chefs de groupement expriment des réticences : crainte de régression opérationnelle, charge de travail liée à la bascule des données, inquiétudes sur la fiabilité du système. Le directeur vous demande d'élaborer une stratégie de conduite du changement pour assurer une migration réussie. Vous préciserez également la gouvernance du projet et les responsabilités respectives de l'ANSC et du SDIS.
- À la suite d'un violent incendie d'entrepôt logistique, le bilan est de trois sapeurs-pompiers grièvement blessés. L'enquête préliminaire révèle des lacunes dans l'analyse préalable des risques et un défaut de transmission d'information entre le CTA-CODIS et le commandant des opérations de secours. Le procureur de la République souhaite vous entendre en audition libre. Le président du CASDIS vous interroge sur les responsabilités susceptibles d'être engagées — administrative, pénale, disciplinaire — à l'égard du SDIS et des agents.
- Votre président du conseil d'administration vient de se voir notifier, par la chambre régionale des comptes (CRC), le rapport d'observations définitives sur le contrôle des comptes et de la gestion du SDIS. Il vous sollicite pour comprendre les différents contrôles (administratifs et financiers) qui pèsent sur l'établissement public. Il vous demande, également, la conduite à tenir s'agissant, plus spécifiquement, du contrôle de la CRC.

❖ Epreuve d'anglais

- « Advocates for 9/11 survivors file new lawsuit to force release of Ground Zero toxin data », CTIF, International Association of Fire and Rescue Services, 31 March 2026
- « At least 18 die in 'rat-hole' mine blast in India », BBC News, Abhishek DeyGuwahati, 6 February 2026
- « Texas welder called 'highway hero' for stopping unconscious driver », Ramon Antonio Vargas, The Guardian, 10 March 2026

VI. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES

❖ Finances publiques et économie financière

L'épreuve était manifestement redoutée par certains candidats. Le niveau des candidats était hétéroclite. Ils étaient globalement mieux préparés que les années précédentes, notamment en apprenant les principaux agrégats (déficit public, dette publique…). Ils étaient nombreux à être tentés de citer absolument les chiffres mémorisés, même si le sujet ne s'y prêtait pas. Certains candidats avaient une réticence à se prononcer, ne s'autorisant pas à prendre position à propos des choix les plus structurants, par exemple dans le domaine budgétaire ou en matière fiscale, quand bien même ils postulaient pour devenir des décideurs publics. Enfin, l'épreuve n'a plus semblé susciter de rejet de principe chez une partie des candidats.

Il est recommandé aux candidats de présenter un exposé structuré qui répond à la question précise posée, avec un plan qui traduit le cheminement logique de la réflexion. Il est conseillé de s'intéresser au quotidien aux grands enjeux d'actualité liés aux finances publiques, de lire un manuel de base pour maîtriser les grands concepts, de suivre les débats d'actualité autour de sujets de finances publiques et d'économie financière et de s'entraîner dans ce cadre à être en mesure de prendre position en s'appuyant sur des données précises. Il est nécessaire de bien connaître les enjeux financiers de son environnement professionnel et d'être en capacité de les relier aux enjeux plus globaux des finances publiques. Il s'agit d'un socle pour progressivement étendre l'expertise à l'ensemble du programme de l'épreuve et pour inclure une réflexion sur le changement de posture qu'implique un poste de gestionnaire public. Un échange avec un directeur financier de SDIS paraît tout à fait pertinent pour intégrer les questions de finances dans le quotidien professionnel des candidats.

❖ Droit et gestion des collectivités locales

Les candidats avaient des connaissances juridiques certaines, mais à approfondir pour prendre de la hauteur, favoriser le devoir de conseil et d'alerte en particulier vis-à-vis du président du SDIS.

Il est conseillé aux candidats de veiller à recentrer l'analyse et à ce que la mise en situation soit pleinement appréhendée et comprise. La réponse doit être travaillée pour être plus opérationnelle (réfléchir aux moyens, calendrier, conditions de réussite, leviers, stratégies…). Ils doivent également travailler les procédures budgétaires, juridiques, la commande publique et les atteintes à la probité. Ils doivent identifier et travailler les enjeux des fonctions de directeur et directeur adjoint. La bonne gestion fait appel à des connaissances juridiques et à du bon sens à mettre en pratique.

❖ Anglais

Le niveau et la préparation était dans l'ensemble assez hétérogène.

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner régulièrement à l'épreuve en tenant compte du quart d'heure de préparation (traduction à l'oral, résumé, commentaire du texte et discussion sur la problématique abordée). Ce temps ne doit pas être uniquement consacré à la traduction, il doit aussi prendre en compte la problématique afin d'alimenter la discussion avec le jury. Les candidats doivent s'entraîner à la lecture à voix haute ainsi qu'à une pratique de la traduction à l'oral avec une expression en français la plus soignée possible. Il est impératif de maîtriser le vocabulaire relatif au domaine SPP en anglais. Enfin, de la culture générale, en particulier liée aux pays anglophones, ainsi qu'une connaissance de l'actualité sont attendues.

DONNÉES STATISTIQUES

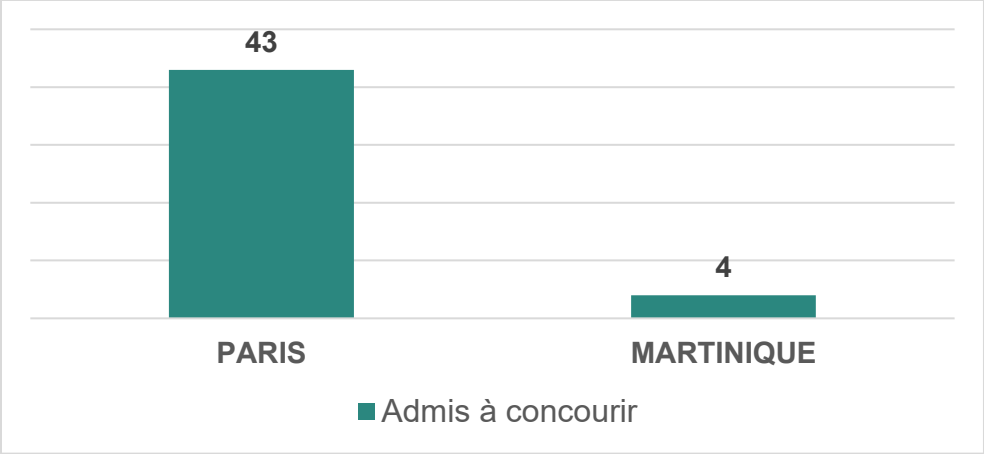
I. POSTES OUVERTS AU CONCOURS INTERNE

15 postes ont été ouverts pour la session 2026.

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRE D'ECRITS

Candidats admis à concourir

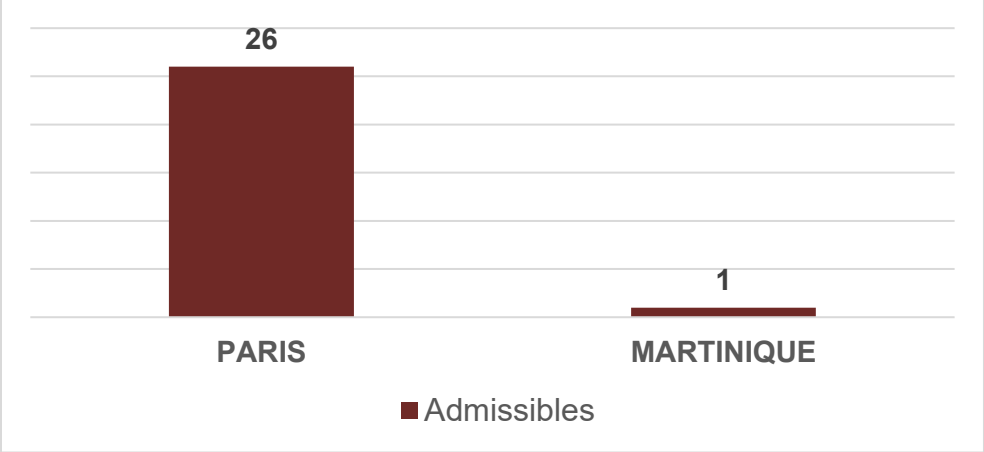
L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.



Taux de présence pour la session 2026 : 83%

En 2026, 47 candidats ont été admis à concourir et 39 candidats se sont présentés à la première épreuve.

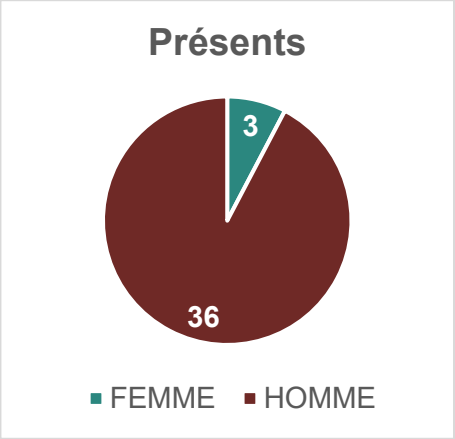
Candidats admissibles

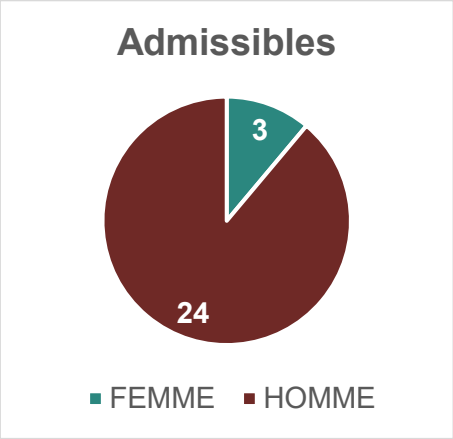


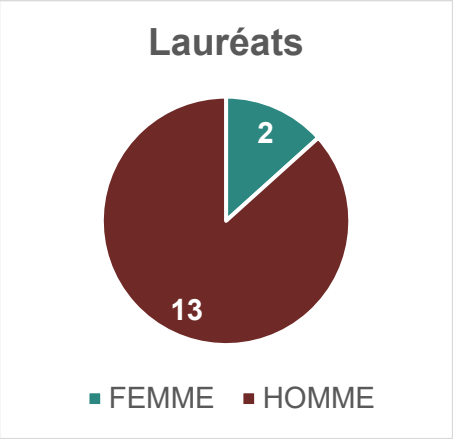
27 candidats ont été déclarés admissibles par le jury en 2026.

III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE



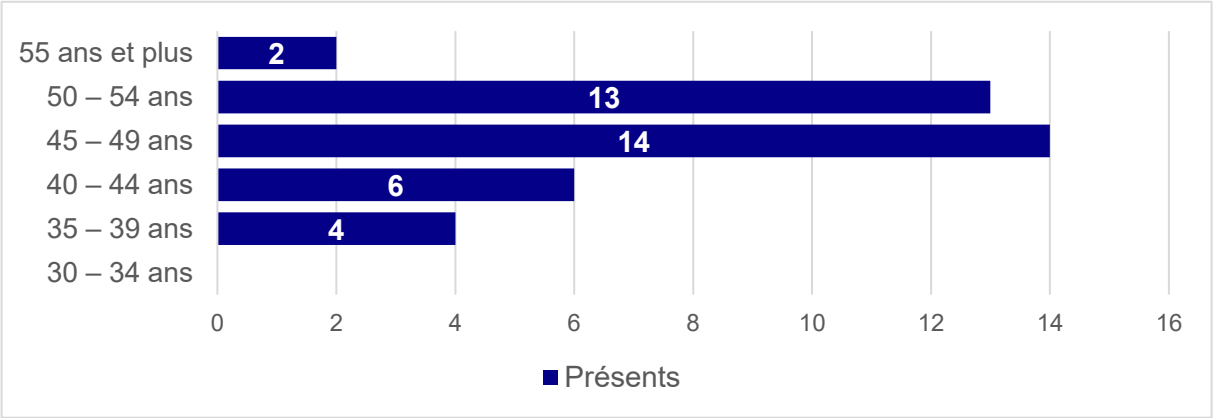




En 2026, les candidats masculins sont les plus nombreux : 92,3% de présents (94,3% en 2025), 88,9% d'admissibles (90,9% en 2025) et 86,7% de lauréats (90% en 2025).

Age

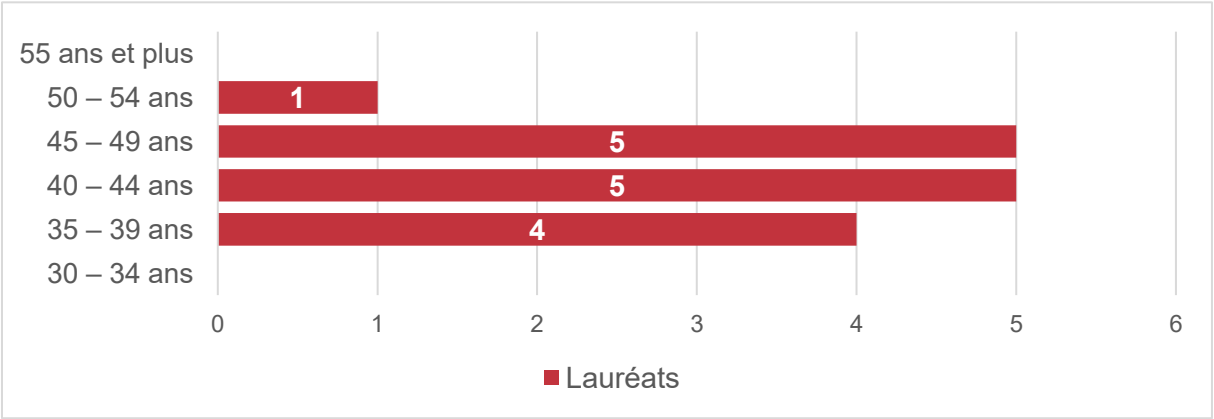
Candidats présents



Présents – session 2026

Les candidats issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires (35,9%), ce qui était déjà le cas en 2025 (37,1%).

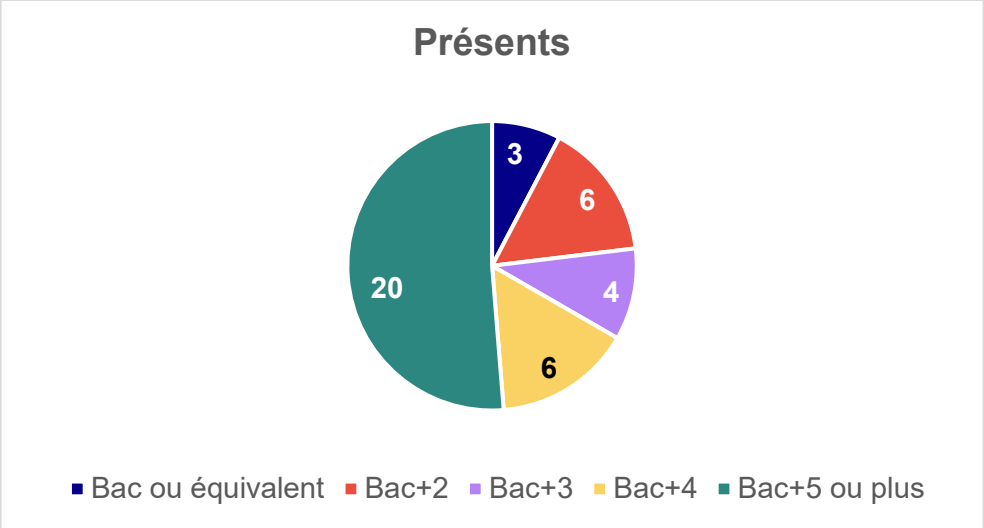
Lauréats



Lauréats – session 2026
Les lauréats issus des tranches d'âge 40-44 ans (33,3%) et 45-49 ans sont majoritaires (33,3%). En 2025, les lauréats issus de la tranche d'âge 35-39 ans étaient les plus nombreux (40%).

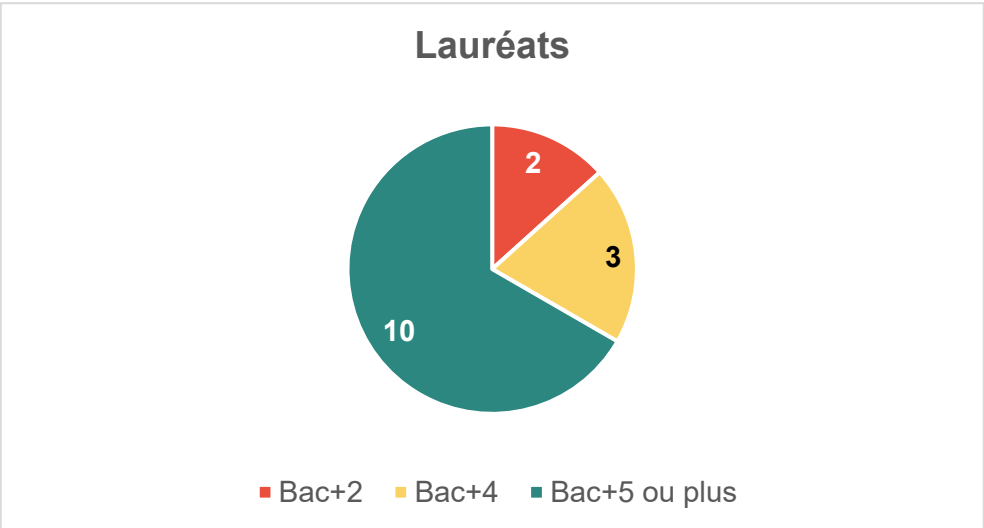
Niveau d'études

Candidats présents



Présents – session 2026 : 51,3% de candidats sont diplômés Bac+5
Bac+4 : 15,4% - Bac+3 : 10,2% - Bac+2 : 15,4% - Bac : 7,7%.
Les candidats à se présenter ont en majorité des diplômes obtenus à l'issue d'études supérieures (45,7% de candidats Bac+5 en 2025).

Lauréats

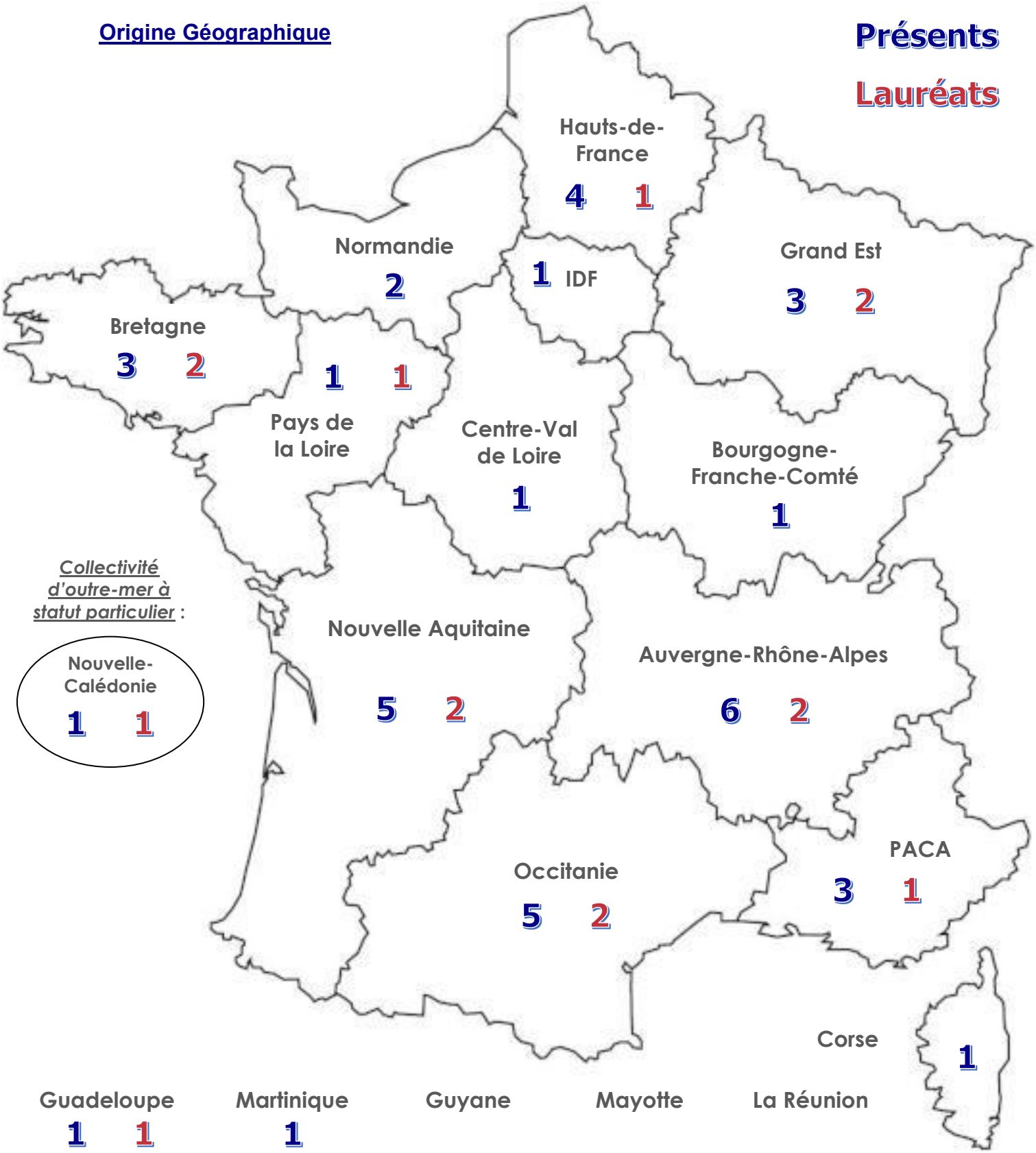


Lauréats – session 2026 : 66,7% de candidats diplômés Bac+5
Bac+4 : 20% - Bac+2 : 13,3%.
En 2025, les lauréats diplômés Bac+5 (40%) et Bac+4 (40%) étaient majoritaires.

Origine Géographique

Présents

Lauréats



Collectivité d'outre-mer à statut particulier :

Nouvelle-Calédonie
1 1

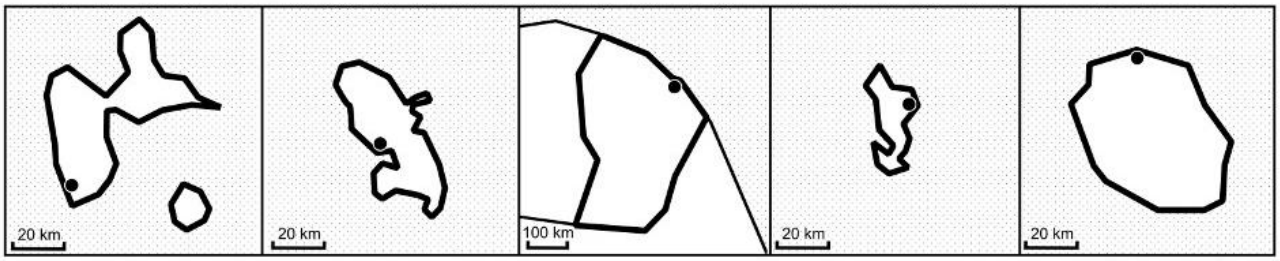
Guadeloupe
1 1

Martinique
1

Guyane

Mayotte

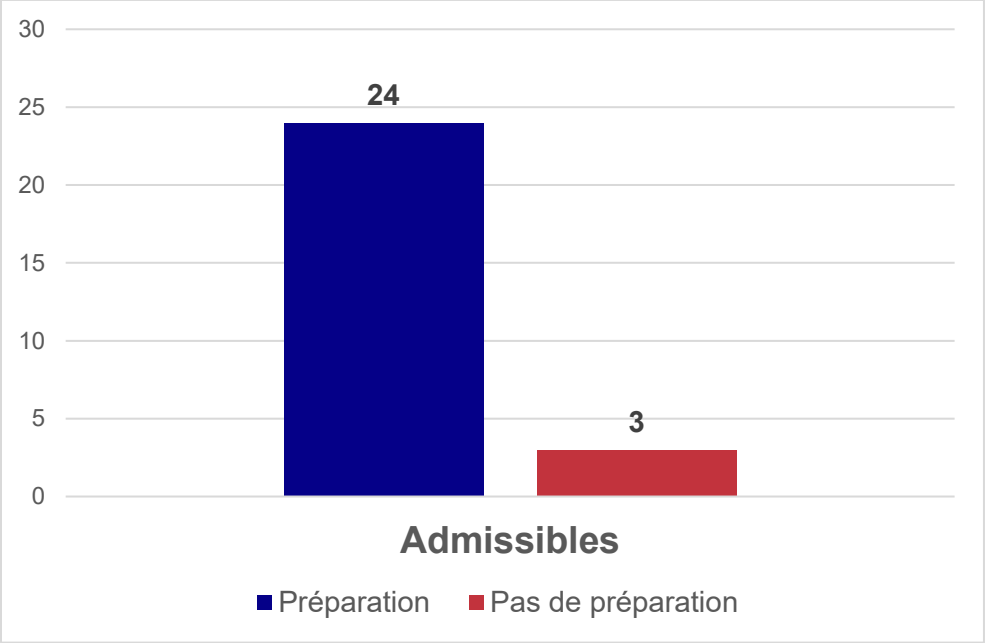
La Réunion



Préparation suivie

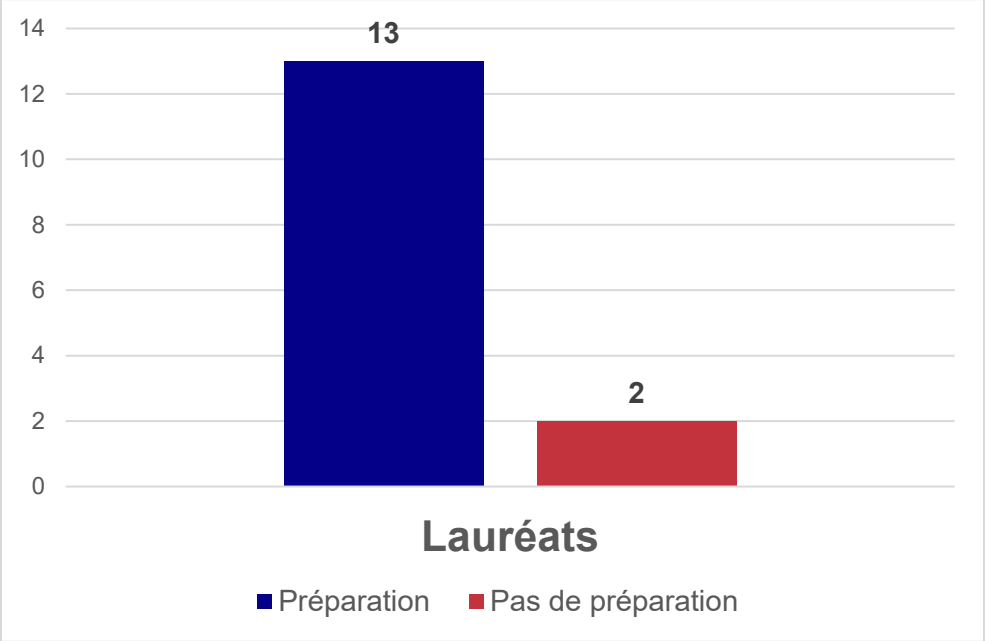
Candidats admissibles

88,9% des candidats admissibles au concours de 2026 ont suivi une préparation. Parmi ces 24 candidats, 23 candidats ont suivi la préparation du CNFPT.

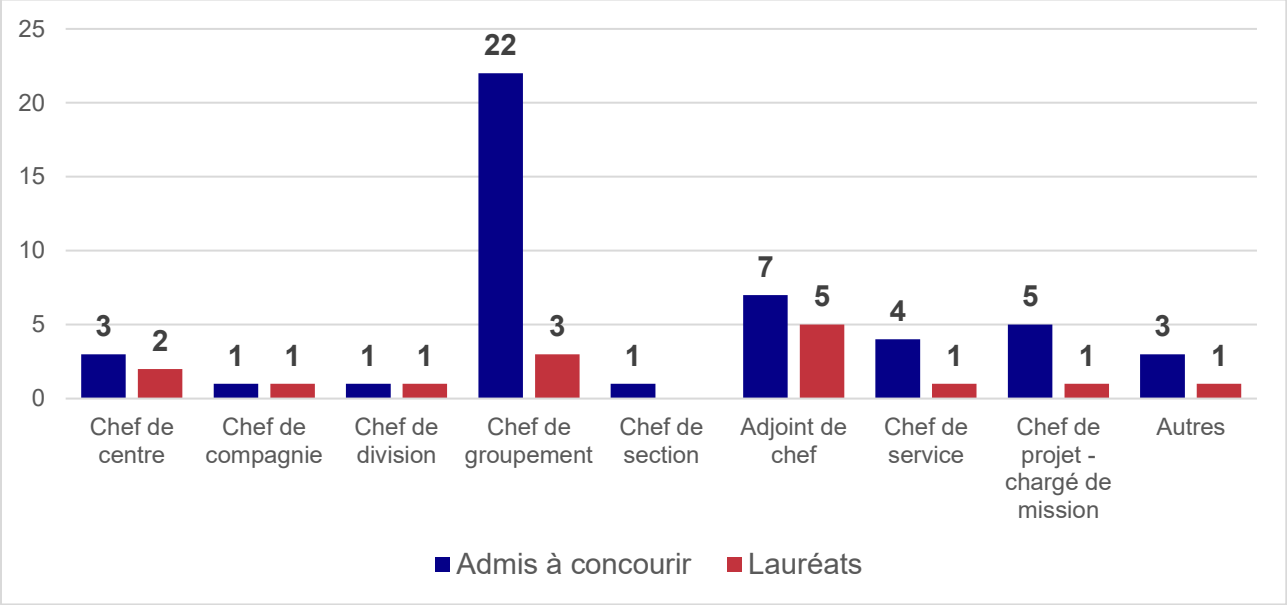


Lauréats

86,7% des lauréats au concours de 2026 ont suivi une préparation. Ces 13 lauréats ont suivi la préparation du CNFPT.



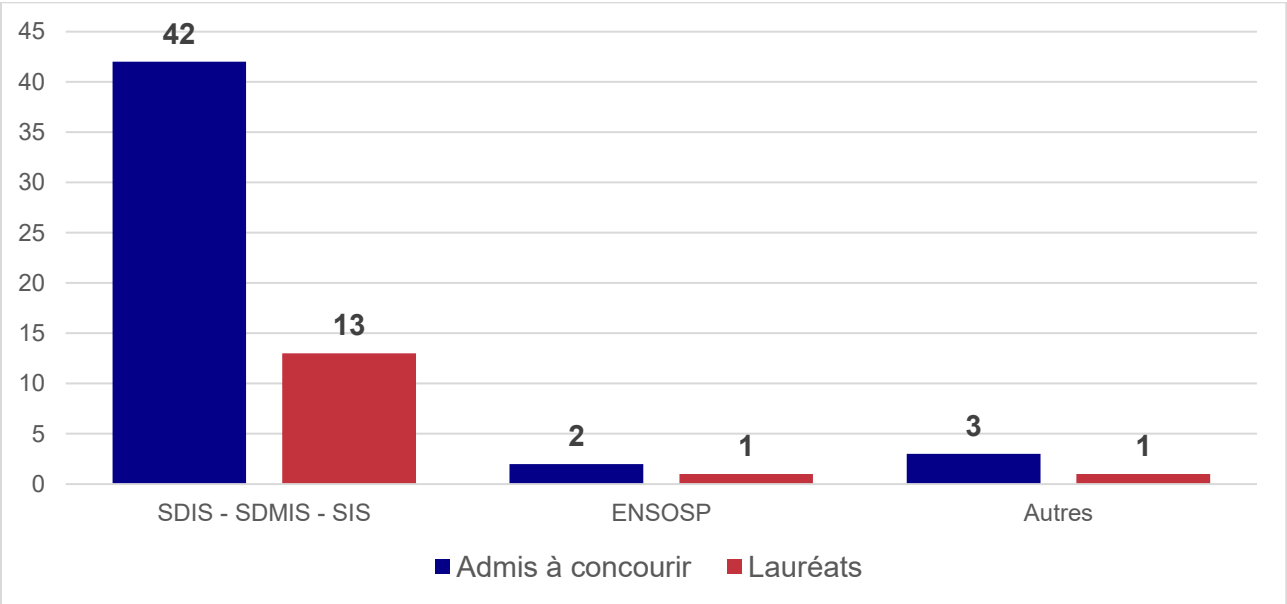
Fonction



Adjoints : de chef de division, de chef d'Etat-major, de chefs de groupement
Autres : chargé des affaires réservées, conseiller du directeur général de la défense civile libanaise, DRH

En 2026, la majorité des candidats admis à concourir (46,8%) sont chefs de groupement. Les lauréats les plus nombreux sont adjoints de chef (33,3%).

Lieu de travail



Autres : ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ministère de l'intérieur

En 2026, 89,4% des candidats admis à concourir et 86,7% des lauréats travaillent dans un SDIS, SDMIS ou SIS.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Epreuves d'admissibilité - Notes obtenues

	Composition société contemporaine (coef. 2)		Valorisation de l'expérience professionnelle (coef. 4)		Note d'analyse et de proposition avec option (coef. 2)	
	Admissibles	**Lauréats**	**Admissibles**	**Lauréats**	**Admissibles**	**Lauréats**
Moyenne	11,51	11,75	11,04	11,57	12,74	13,78
Note max.	14,75	14,50	14,50	14,50	17	17
Note min.	9,25	9,50	8,75	9	8,50	11,25
Sup. à 10	22	12	22	13	25	15

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire (inférieure à 5/20) aux épreuves écrites communes d'admissibilité.

Détail des notes obtenues par option à la note d'analyse et de proposition

	CANDIDATS ADMISSIBLES Note d'analyse et de proposition (coef. 2)			
	Droit public	**Economie**	**Union européenne**	**Questions sociales**
Moyenne	13,77	12,50	12,13	11,54
Note maximum	17	12,50	14,50	15
Note minimum	10	12,50	10,50	8,50
Sup. à 10	12	1	8	4

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve de note d'analyse et de proposition avec option.

	LAUREATS Note d'analyse et de proposition (coef. 2)			
	Droit public	**Economie**	**Union européenne**	**Questions sociales**
Moyenne	14,54		13,44	12,81
Note maximum	17		14,50	15
Note minimum	12		11,25	11,50
Sup. à 10	7		4	4

Seuils d'admissibilité 2026

81,50 / 160 points soit une moyenne de **10,19 / 20**
Soit 27 candidats admissibles

Epreuves d'admission - Notes par épreuves

1 candidat admissible ne s'est pas présenté aux épreuves orales d'admission.

	CANDIDATS ADMISSIBLES			
	Entretien jury (coef. 5)	**Finances publiques** (coef. 2)	**DGCL** (coef. 2)	**Anglais** (coef. 1)
Moyenne	11,33	11,50	12,46	11,96
Note maximum	16	18	18	18
Note minimum	6	5	9	5
Sup. à 10	15	17	24	20

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire (inférieure à 5/20) aux épreuves orales d'admission.

	LAUREATS			
	Entretien jury (coef. 5)	**Finances publiques** (coef. 2)	**DGCL** (coef. 2)	**Anglais** (coef. 1)
Moyenne	12,80	12,80	13	12,60
Note maximum	16	18	18	18
Note minimum	8	7	9	7
Sup. à 10	11	11	14	12

Seuils d'admission 2026

201,50 / 360 points soit une moyenne de **11,19 / 20**
Soit 15 candidats admis

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiés ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process à travers notamment une écoute active de nos usagers et partenaires.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION Elaboration et organisation des concours et examens professionnels pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale

Centre National de la Fonction Publique Territoriale
80, rue de Reuilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12
Tél. : 01 55 27 44 00 - www.cnfpt.fr

@CNFPT @CentreNationalDeLaFonctionPubliqueTerritoriale @leCNFPT

IMPRIM'VERT

© 26/17297/MLK - studio graphique - impression cnfpt